

COMPTES RENDUS
HEBDOMADAIRES
DES SÉANCES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

PUBLIÉS,
CONFORMÉMENT A UNE DÉCISION DE L'ACADÉMIE

En date du 13 Juillet 1835,

PAR MM. LES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

TOME SOIXANTE-TREIZIÈME.

JUILLET — DÉCEMBRE 1871.

PARIS,
GAUTHIER-VILLARS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
DES COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
SUCCESSEUR DE MALLET-BACHELIER,
Quai des Augustins, 55.

1871

de points et de lignes se croisant, tandis que ceux des instruments de la caverne de la Vache représentent parfois des animaux. Une quantité considérable de débris d'os indéterminables, cassés en long, gît dans la terre mêlée de cendres; on voit, sur beaucoup d'entre eux, la trace des coups qui leur ont été donnés pour en extraire la moelle.

» La couche qui contient tous ces débris est friable à droite de l'entrée; on l'enlève comme on enlèverait du sable. A gauche, dans le fond de la grotte, elle est solidifiée et forme une véritable brèche noire, séparée en trois assises par deux minces bancs de stalagmites. C'est au-dessous des deux bancs de stalagmite que j'ai recueilli les deux radius d'enfant.

» Sous cette couche caractéristique, et incontestablement de l'âge du renne, est une argile jaune qui contient de larges silex, très-différents de l'amas supérieur. Nous n'y avons pas trouvé d'ossements. Son épaisseur ne dépasse pas 15 centimètres.

» La montagne où est située cette grotte est perforée en beaucoup de sens. Je vais faire fouiller deux autres ouvertures. Il ne manque pas de cavernes dans les environs. Je désignerai notamment, aux personnes qui voudraient étudier celles de la Haute-Garonne, la grotte de Trou-Bas et celle de Trou-Saoul, près Montléon, qui semblent promettre d'abondants débris.»

PALÉONTOLOGIE. — *Sur les cavernes à ossements des Baoussé-Roussé.*

Note de **M. E. RIVIÈRE**, présentée par M. Milne Edwards.

« Les cavernes des Baoussé-Roussé sont au nombre de sept (1); elles sont situées le long de la Méditerranée, dans la province de Vintimiglia (Italie), commune de Grimaldi, à 500 mètres environ de la frontière de France, et à 27 ou 28 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elles sont creusées dans le calcaire crétacé inférieur, et n'ont aucune communication entre elles.

» Un plateau formé par un conglomérat de cailloux, de fragments de roches brisées, et de terre rougeâtre provenant des éboulements supérieurs de la montagne, et cimentés par un dépôt calcaire des eaux d'infiltration, s'étendait, avant les travaux du chemin de fer d'Italie, de ces cavernes au bord de la mer par une pente prononcée (2). Ce plateau, ayant été coupé au-devant et presque au pied même des quatre premières cavernes par une

(1) Généralement connues sous le nom de *grottes de Menton*.

(2) Ce plateau existe encore au niveau des cinquième et sixième cavernes, et n'a jamais été fouillé.

tranchée de 11 à 12 mètres de profondeur, pour le passage de la voie ferrée, m'a permis de recueillir :

» 1° Une quantité considérable d'ossements, de mâchoires, de dents, de têtes, de bois, appartenant à divers animaux ; les indications bienveillantes de MM. A. Gaudry et Fischer m'ont aidé à déterminer les quelques espèces suivantes : *Equus* ; les dents molaires inférieures présentent des boucles plus arrondies que chez le cheval ordinaire ; *Bos urus*, *Rhinoceros* (3), *Cervus elaphus*, *Capra*, *Sus scrofa* ; un autre *Sus* du groupe *larvatus*, dont le maxillaire supérieur présente la saillie qu'on remarque sur l'échantillon placé au Muséum, qui a été trouvé en 1869, au val d'Arno, près de Florence, par la marquise Polucci ; *Arctomys primigenia*, *Lepus cuniculus* ; *Ursus*, plus petit que le *spelæus* ; *Felis*, de grande taille ; *Hyaena*, *Canis vulpes*.

» 2° Un grand nombre d'autres objets, tels que : coquilles de mollusques, ayant dû servir pour la plupart à la nourriture de l'homme ; des instruments en os et en silex, de diverses époques ; des amas de cendres et de charbon, provenant de quatre foyers superposés et séparés les uns des autres par une couche de conglomérat de 1 à 2 mètres de hauteur.

» Les cavernes des Baoussé-Roussé n'avaient été fouillées jusqu'alors qu'à une faible profondeur, d'abord par M. Grand (de Lyon), en 1845 ; puis en 1858, par M. le Dr Pérès (de Gênes), M. Forel (de Morges, en Suisse) et M. Géný (de Nice). Enfin, l'hiver dernier, M. Möggridge, botaniste anglais, a fait quelques recherches et recueilli certains ossements pendant le cours de mes travaux.

» Dans les nouvelles fouilles que je vais entreprendre, sous les auspices de M. le Ministre de l'Instruction publique qui a bien voulu m'en confier la mission, je continuerai le mode de travail en tranchée, qui, en offrant une coupe verticale, permet de constater le nombre et la hauteur des foyers, en même temps qu'il permet d'établir, avec une exactitude rigoureuse, la contemporanéité de l'homme et de certaines espèces animales, ainsi que l'âge de chacun de ces foyers, par la nature des instruments et leur état d'ébauche ou de perfection. »

(1) Il a été trouvé à 14 mètres de profondeur et à plus de 3 mètres au-dessous du dernier foyer.